

O B J E T : AMENAGEMENT DES ECARTS - CONSTRUCTION DE TROTTOIRS
ET ACCOTEMENTS - (PROGRAMME 1982) APPROBATION DU DOSSIER
D'APPEL D'OFFRES.

LE MAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Poursuivant son programme d'aménagement des Ecart, la Municipa-
lité lance une nouvelle tranche de travaux de construction de
trottoirs et d'accotements.

La Commission des Travaux Publics qui s'est réunie le 5 Juin 1981
a proposé de réaliser cette tranche de travaux dans les secteurs
ci-après :

- Construction de trottoirs

- . St-François
- . Montagne 8ème
- . Bellepierre
- . Moufia
- . La Bretagne
- . Montgaillard
- . Le Brûlé

- Construction d'accotements

- . Montagne 8ème

Le coût de l'opération est estimé à 1 500 000 de francs.

Les Services techniques communaux ont été chargés des études du
projet et d'établir le dossier d'appel d'offres.

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver le dossier qui vous est présenté,
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et en cas d'appel infruc-
tueux de passer un marché avec l'entreprise présentant l'offre la
plus avantageuse.

Ces travaux seront financés par un emprunt qui sera contracté auprès
de la C.R.C.A.M.R.

Je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE

*Vu - Vu par le Maire et par délégation
Le Directeur des Finances et des
Collectivités Locales, Rigue : M. et Mme
Paul Copie Coparuse
St Denis le 24 Mars 1982
Le Chef de Bureau délégué
Rigue : Jacques Lacoste.*